

## **CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL des 2 SAVOIE U8 – U10**

**Mercredi 25 et jeudi 26 octobre  
au Golf d' AIX LES BAINS**

### **Conditions de participation :**

Championnat ouvert aux joueurs et joueuses licenciés dans le département de SAVOIE et de la HAUTE SAVOIE à jour de leur licence et du certificat médical ou du questionnaire de santé.

### **Forme de jeu :**

Jeudi 26 : Matinée, qualification sur 9 trous en strokeplay : score maximum (9 coups)  
Après-midi : Match-play pour les 8 premiers du classement de la qualification sur 3 trous.

### **Conditions de participation :**

Catégories Sportives	Née en	Index requis	Drapeau requis
<b>U 8</b>	<b>A partir de 2015 et après</b>	<b>&lt; 54</b>	<b>JAUNE</b>
<b>U 10</b>	<b>2013 &amp; 2014</b>	<b>&lt; 54</b>	<b>JAUNE</b>

### **Départs et Longueurs :**

Marques de départ : les longueurs de jeu préconisées par la FFgolf.

### **Engagement :**

L'inscription des joueurs sera faite par leur club de licence via extranet (<http://xnet.ffgolf.org>).

**Les droits d'inscriptions sont offerts par le club d'AIX LES BAINS**

**Inscriptions closes le 19 octobre 2023 à minuit**

### Conditions particulières :

Reconnaissance possible 7 jours avant la compétition. Réservation obligatoire des départs auprès du golf d'AIX LES BAINS.

Pendant tout le déroulement de l'épreuve, l'utilisation des chariots électriques et des instruments de mesure de distance ne sont pas autorisés. Pour les U12, chariot obligatoire.

Accompagnateurs : Pendant tout le déroulement de l'épreuve, les accompagnateurs (parents, entraîneurs, dirigeants, etc...) doivent se tenir à une distance raisonnable des joueurs, c'est à dire ne leur permettant pas de donner des conseils. Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.

Suiveurs de parties : les parties de U12 seront suivies en priorité. Chaque club inscrivant des jeunes à cette épreuve doit envoyer au comité la liste des bénévoles présents sur place et disponibles pour assurer le rôle de suiveur.

### Classement :

Les 3 premiers scores brut de chaque catégorie seront primés.

Le premier brut de chaque catégorie et sexe par département sera désigné Champion Départemental.

### Départage :

En cas d'égalité dans une catégorie, le départage se fera par un concours d'approche.

### Comité de l'épreuve :

Les membres des comités de Savoie et Haute-Savoie accueillant l'épreuve.

**Loïc LANDROAS - Pascal BARON - Sandrine PONDEVAUX - Jean-Paul SIVERA - Philippe LEFEBVRE**

### Arbitrage :

**Jean GUILLERM**

Comité Départemental de GOLF de la Haute-Savoie  
97 A avenue de Genève 74000 ANNECY  
SIRET 431 765 130 00015 – RNA : S W 741 000 814

[info@cdgolf74.com](mailto:info@cdgolf74.com)  
<https://cdgolf74.com>

Comité Départemental de GOLF de la Haute-Savoie  
90 rue Henri Oreiller 73000 CHAMBERY  
SIRET 440 865 749 00012 – RNA : W732 003 854

[jpsivera@cdgsavoie.com](mailto:jpsivera@cdgsavoie.com)  
<https://cdgsavoie.com>